



# INKANTER

Samedi 30 décembre 2023



## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

À l'occasion de la nouvelle année, les élus municipaux convient les associations communales, les nouveaux habitants et l'ensemble de la population à se réunir lors de la cérémonie des vœux de la commune, le **dimanche 7 janvier 2023**, à 11h, salle du Kenkiz.

## LA COMMUNE RECRUTE pour les services techniques



Un(e) agent polyvalent de maintenance des bâtiments.

Voir l'offre : <https://urlz.fr/oV4x>

Un(e) agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural.

Voir l'offre : <https://urlz.fr/oV4k>



## CONCOURS PHOTO AMATEUR

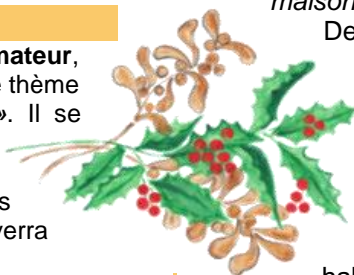
La commune organise un **concours photo amateur**, réservé aux habitants de la commune, dont le thème est « **Lumières d'hiver à Saint-Thé Loc** ». Il se déroule du **2 décembre au 15 mars**.

Le concours comprend deux catégories :

Jeunesse (moins de 18 ans) et Adulte (18 ans et plus). Le gagnant de chaque catégorie se verra récompensé d'un bon d'achat de 50 €.

Les plus belles photos feront l'objet d'une exposition salle Kanevedenn.

**Vous trouverez le formulaire d'inscription et le règlement dans les mairies et sur le site internet de la commune :** <https://urlz.fr/oJpK>



## FEST-NOZ POUR AMNESTY INTERNATIONAL

Le Fest-Noz organisé par l'association Bloaz Nevez au profit du groupe Amnesty International de Morlaix qui œuvre en faveur des droits humains, se déroulera pour la 32<sup>ème</sup> fois. Ce sera la 21<sup>ème</sup> édition en Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, le **dimanche 31 décembre**, à la salle des fêtes ! Le fest-noz débute à 21h30 jusqu'à 6h du matin. Retrouvez toutes les informations sur leur site <http://bloaznevez.fr>, Facebook [Fest-noz Amnesty St-Thégonnec](https://www.facebook.com/Fest-noz-Amnesty-St-Thégonnec). Entrée 14 €.

## BROYAGE DES SAPINS

L'association Jardin de Penfô, associée à la commune, organise pour la cinquième année consécutive, une journée de broyage des sapins de Noël le **samedi 13 janvier** de 10h à 15h30 sur le parking de Ti ar re Yaouank.

Cette initiative a pour but de limiter la production de déchets.

La dépose des sapins est possible sur le parking de Ti ar re Yaouank, dès maintenant et jusqu'au 13 janvier à 15h30, dans l'enclos prévu à cet effet. Au-delà, vous devrez déposer votre sapin en déchèterie.

Votre sapin est transformé gratuitement en paillis qui pourra être ensuite utilisé dans vos jardins.

Partagez l'information autour de vous, trop de sapins terminent encore leur vie en déchèterie !

## BUDGET PARTICIPATIF

**Le budget participatif est de retour en 2024 !**

Il sera lancé officiellement le 22 janvier. Vous avez toutes les informations dans le bulletin municipal de décembre... et le temps des fêtes pour commencer à échauffer des idées en famille ou entre amis.

## FUTURE MÉDIATHÈQUE : à vous de choisir son nom !

Dans le cadre de notre projet de création de médiathèque tiers-lieu, nous cherchons le nom de notre futur établissement. Souhaitant que ce lieu soit avant tout celui des habitants, nous avons sélectionné trois noms que nous soumettons à votre vote : « **Seitek** » qui signifie en breton : « 17 », le numéro de rue de la future médiathèque ; « **Ti lutig** » qui signifie en breton : « La maison de la petite lumière » ; et « **Trait d'union** ».

Des questionnaires papiers, ainsi que des urnes pour les déposer, se trouvent aux accueils des deux mairies et à la bibliothèque. Il est également possible de voter en ligne via le lien suivant :

<https://urlz.fr/oT28>.

Le vote, limité à un par habitant, est ouvert jusqu'au 19 janvier inclus. Nous vous remercions pour votre participation !



## SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Les représentants des associations peuvent, dès à présent, venir retirer dans l'une des deux mairies un dossier de demande de subvention.

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner en format papier uniquement, pour le **29 janvier 2024**, au plus tard. **Ils doivent être dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB** et le numéro SIRET pour obtenir le versement d'une subvention communale.

Documents aussi disponibles en téléchargement :

<http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/>

## MODIFICATION DES COLLECTES

Il n'y aura pas de collecte d'ordures ménagères le lundi 1<sup>er</sup> janvier. La tournée est décalée au mardi 2 janvier le matin, à partir de 6h.

Secteur concerné : Loc-Éguiner-Saint-Thégonnec

## RELAIS PETITE ENFANCE

Dans le cadre de sa mission d'animation, le Relais Petite Enfance propose des ateliers d'éveil destinés aux jeunes enfants accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, garde à domicile, grand-parent...). Ces animations se déroulent de 8h30 à 12h au sein de la crèche Ti ar Bleizig.

Dates des prochains ateliers: mardis 16 et 30 janvier, 13 février et 12 mars.



## BIBLIOTHÈQUE

Les animations de la bibliothèque sont gratuites et ouvertes à tous, abonnés ou non à la bibliothèque.

**Atelier créatif : mercredi 3 janvier** entre 15h et 17h à la bibliothèque. Durée au choix. Thème : les Rois/Reines. Sans inscription.

**BB lecteurs : jeudi 4 janvier** à 9h30 ou à 10h30 à la bibliothèque. Lectures aux enfants de 0 à 3 ans. Sans inscription.

**Atelier zéro déchet : samedi 13 janvier** à 14h30. Fabrication « maison » lors de l'atelier : dentifrice et déodorant. Les participants apportent leur matériel (liste fournie par la bibliothèque) et repartent avec leurs réalisations. Sur inscription.

**BB lecteurs : jeudi 18 janvier** à 9h30 ou à 10h30 à la bibliothèque. Lectures aux enfants de 0 à 3 ans. Sans inscription.

**Soirée pyjama : vendredi 19 janvier** à 20h à la bibliothèque. Lectures sur le thème du corps dans le cadre des Nuits de la lecture. Les participants qui le souhaitent peuvent venir en pyjama.

**Café-causerie/rencontre d'auteur : samedi 20 janvier** à 10h30. Causerie avec Jean-Baptiste Seigneuric, auteur et habitant de la commune, autour de Latude et ses évasions de la Bastille à Vincennes. « 35 ans de prison ! », le 11<sup>ème</sup> roman de l'auteur est paru en février aux éditions de l'Histoire.

**Exposition : « Les épices »** réalisée par Françoise Gallou, bénévole de la bibliothèque.

**Espace bibliothèque du Ti Wanik** : il comprend des livres de la bibliothèque. Possibilité de lecture sur place et d'emprunt pour les abonnés.

### Horaires :

Mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

### Horaires vacances scolaires :

Du mardi au vendredi : 10h-12h et 16h-18h30

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Mail : [bibliotheque@saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh](mailto:bibliotheque@saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh)

Tél. : 02 98 78 96 83

[f bibliothequesaintthegonnectloceguiner](https://www.facebook.com/bibliothequesaintthegonnectloceguiner)



## L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Morlaix Communauté a en gestion directe le Relais Petite Enfance et la halte garderie "Loustic Bian".

Les enfants du territoire sont accueillis aujourd'hui au domicile d'une assistante maternelle, en Maison d'Assistante Maternelle ou dans une structure d'accueil collective qui peut être communale ou intercommunale. Vous êtes parents de jeunes enfants ou vous vous sentez concernés par la garde des jeunes enfants et vous souhaitez construire l'offre de demain en matière d'accueil des enfants de 0 à 3 ans, répondez au questionnaire en ligne. Vos réponses permettront de comprendre vos besoins et vos pratiques.

Pour y répondre :

> Scanner le QR code, créer son compte qui est anonyme, aller dans le groupe Morlaix Communauté et répondre aux 24 questions,

> Des questionnaires papier seront également à disposition dans toutes les mairies du territoire afin de permettre aux personnes moins à l'aise avec le numérique de répondre à cette concertation.



## COMPOSTEURS

Les biodéchets, c'est-à-dire les déchets alimentaires tels que les pelures de fruits et légumes, les préparations et restes de repas représentent près d'un tiers des poubelles d'ordures ménagères des français.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage du 10/02/2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les particuliers et les professionnels.

Morlaix Communauté propose, à l'intention de tous les ménages, un programme de subventions permettant de participer à l'achat d'un composteur.

Au premier semestre, Morlaix Communauté proposera aux habitants du territoire des mesures d'accompagnement spécifiques à la généralisation du compostage.

Il est à noter qu'aucun service ne sera proposé par la collectivité au niveau de la gestion des biodéchets pour les usagers professionnels qui doivent s'orienter vers la filière privée pour répondre à leurs obligations.

**Morlaix Communauté se tient à votre disposition pour tout renseignement au 0800 130 132 (numéro vert).**

## INTOXICATIONS MONOXYDE DE CARBONE

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences pour la santé des personnes.

Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,

- Arrêter les appareils de combustion si possible,

- Faire évacuer les lieux,

- Appeler les secours (112, 18 ou 15, 114 pour les personnes malentendantes, ou un centre antipoison Angers : 02 41 48 21 21),

- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

Plus d'infos sur la page <https://urlz.fr/p4HN> de l'ARS.



## PERMANENCES À FRANCE SERVICES

### Accueil de proximité des Impôts

Tous les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois de 14h à 17h.

**Prochaine permanence : vendredi 12 janvier** (sur rdv)

### Assistante sociale

**Prochaine permanence : jeudi 11 janvier** de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 98 79 61 06.

### Conciliateur de justice

**Prochaine permanence : vendredi 5 janvier** de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 98 79 61 06.

### Droit à l'Emploi Saint-Thé Loc

Tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h.

**Prochaine permanence : mercredi 3 janvier**

### Gendarmerie

Tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois de 9h à 12h.

**Prochaine permanence : vendredi 5 janvier.**

### Mission locale du Pays de Morlaix

**Prochaine permanence : mardi 16 janvier**, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50.

### Photos d'identité

**Prochaine permanence : mercredi 10 janvier**, de 13h30 à 16h45, sans rdv.

### Cartes d'identité et passeports

Il reste de nombreux créneaux disponibles pour janvier.

 **Bloavezh Mat!**

2 place de la Mairie • 29410 SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER • Téléphone : 02 98 79 61 06 / 02 98 78 07 87

2 plasenn an Ti-kêr • 29410 SAINT-TEGONEG LOGEGINER • Pellgomz : 02 98 79 61 06 / 02 98 78 07 87

Mail/Postel : [mairie@saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh](mailto:mairie@saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh) • Site/Lec'hienn : [saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh](https://www.saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh) • [f Commune de Saint-Thégonnect Loc-Eguiner](https://www.facebook.com/Commune.de.Saint-Thegonnect-Loc-Eguiner)

